



COMPIÈGNE, le 14 octobre 2022

CABINET du MAIRE
Réf : JdM/SC - 296
Objet : **Fête de la Toussaint**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous inviter aux cérémonies prévues devant les monuments commémoratifs de la Ville, le **Mardi 1^{er} Novembre** prochain.

09H30 - Messe à la mémoire des Morts de toutes les guerres à l'Eglise Saint Jacques

10H30 - Dépôt de gerbe dans le Hall d'entrée de l'Hôtel de Ville devant la plaque commémorative des Conseillers Municipaux morts en déportation.

10H45 - Dépôt de gerbes au Monument aux Morts, place Saint-Jacques

11H15 - Dépôt de gerbes au Cimetière Militaire

11H45 - Formation du cortège pour le Monument des Déportés de Royallieu où il sera procédé au ravivage de la flamme et à un dépôt de gerbes.

Au terme de cette cérémonie, les associations et amicales de Compiègne, pourront alors, si elles le désirent, se rendre aux différents monuments érigés à une intention plus spéciale.

Je précise qu'un car stationnera Place Saint-Jacques à partir de 10 h 45, il desservira les différents monuments et ramènera les participants place Saint-Jacques.

Espérant votre présence, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Bien cordialement

Pour le Maire de Compiègne,
L'Adjoint au Maire délégué aux Relations avec l'Armée
et les Associations Patriotiques,

J. Dupuy de Méry
Joël Dupuy de Méry

Comité de Coordination :
M. BOY – RdV des Porte-drapeaux
à 9 h 15 place Saint-Jacques

www.compiègne.fr